



Préavis au Conseil communal

Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier –
Demande d'un crédit de construction

Routes

Roland Perrin, Municipal

Préavis n°15/2020

Préavis adopté par la Municipalité le 04.05.2020



Table des matières

1	Objet du préavis	2
2	Préambule.....	2
3	Travaux projetés	3
3.1	Réfection et renforcement de la chaussée du Ch. de la Biolleyre	4
3.2	Réfection de la couche de roulement sur le Chemin de Pré d'Yverdon	4
3.3	Réfection de la couche de roulement sur le Chemin de la Laiterie	5
3.4	Réfection de la couche de roulement sur le Chemin des Croisettes	5
3.5	Réfection de l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes.....	6
3.6	Réfection de la couche de roulement sur le Chemin de Praz-Buchilly	6
3.7	Réfection et reflashages divers	7
4	Aspects du développement durable.....	8
5	Calendrier	9
6	Coûts de construction et aspects financiers.....	10
6.1	Devis estimatif.....	10
6.2	Aspect financier.....	10
7	Conclusion.....	11

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la municipalité sollicite un crédit de construction d'un montant de CHF 430'000.- TTC (quatre cent trente mille francs) destiné aux travaux d'entretien et de réfection du réseau routier.

2 Préambule

Dans notre gestion de l'entretien routier, les travaux sont régulièrement effectués afin de maintenir l'état de nos routes et trottoirs.

Le choix des tronçons se fait en fonction de leur état de dégradation et selon notre planification annuelle établie en coordination avec les services industriels.



3 Travaux projetés

Les travaux projetés dans le cadre du présent préavis sont répertoriés sur le plan ci-dessous :

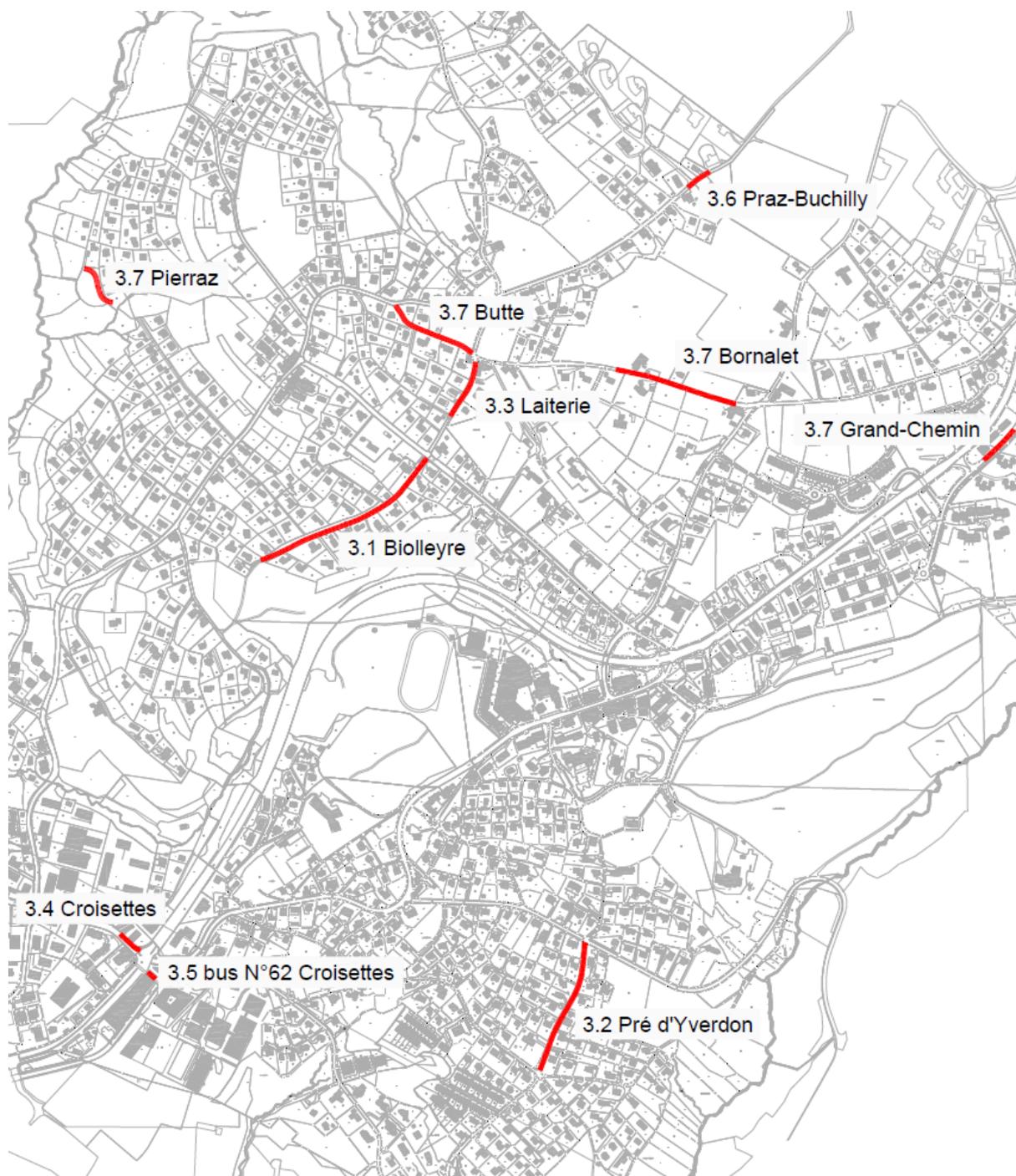


Figure 1 : Plan de situation avec l'ensemble des travaux projetés



3.1 Réfection et renforcement de la chaussée du Ch. de la Biolleyre

Des déformations importantes sont observées principalement à cause des différentes fouilles effectuées. De nombreuses fissures sont également relevées sur ce tronçon. La chaussée sera renforcée sur une longueur d'environ 390 m (environ 2'235 m²), depuis la Rte du Village jusqu'au bas du chemin. Le marquage d'une bande longitudinale pour piétons sera réalisé (à droite sur la descente) afin de garantir une meilleure sécurité.



Figure 2 : Plan des travaux sur le Ch. de la Biolleyre

3.2 Réfection de la couche de roulement sur le Chemin de Pré d'Yverdon

La couche de roulement sera remplacée sur une longueur de 270 m pour une surface d'environ 1'390 m² entre la Rte de Montblesson et le carrefour Ch. du Raidillon et le Ch. des Planches. Ces travaux seront réalisés après la pose des différentes conduites souterraines par les services industriels sur ce tronçon.



Figure 2 : Plan des travaux sur le Ch. de Pré d'Yverdon

3.3 Réfection de la couche de roulement sur le Chemin de la Laiterie

La réfection de la couche de roulement sur le début du chemin de la Laiterie sera réalisée sur une longueur d'environ 120 m pour une surface totale d'environ 550 m². Plusieurs couvercles de chambres ainsi que plusieurs grilles de route devront également être changés. La chaussée étant étroite à cet endroit, ces travaux seront réalisés de nuit afin de ne pas perturber le trafic des bus TL.



Figure 4 : Plan des travaux sur le Ch. de la Laiterie

3.4 Réfection de la couche de roulement sur le Chemin des Croisettes

La demi-chaussée présentant de sérieux dégâts, la réfection sera réalisée sur une longueur d'environ 50 m pour une surface d'environ 275 m². Au vu de la fréquentation de cette route, les travaux seront réalisés de nuit en coordination avec le canton pour le carrefour avec la Route de Berne.



Figure 3 : Plan des travaux sur le Ch. des Croisettes



3.5 Réfection de l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes

Des déformations importantes (orniérage) sont observées sur l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes. La réfection et le renforcement de cet arrêt seront réalisés à l'aide de géo grilles quadri axiales en fibres de carbone. Ces travaux seront réalisés pendant le week-end ou la nuit permettant de ne pas trop perturber le trafic des bus sur cette place.



Figure 4 : Plan des travaux pour l'arrêt de bus des Croisettes

3.6 Réfection de la couche de roulement sur le Chemin de Praz-Buchilly

La réfection de la couche de roulement sur la fin du chemin sera réalisée une longueur d'environ 50 m pour une surface totale d'environ 360 m². Le marquage d'une bande longitudinale pour piétons, sera coordonné avec la ville de Lausanne pour assurer la continuité du marquage envisagé.



Figure 5 : Plan des travaux sur le Ch. du Praz Buchilly



3.7 Réfection et reflashages divers

Divers travaux de reflashages de routes sont également nécessaires. Les tronçons concernés sont décrits ci-dessous :

- Chemin du Bornalet;
- Chemin de la Pierraz ;
- Chemin de la Butte ;
- Le Grand-Chemin ;
- Diverses zones ponctuellement dégradées

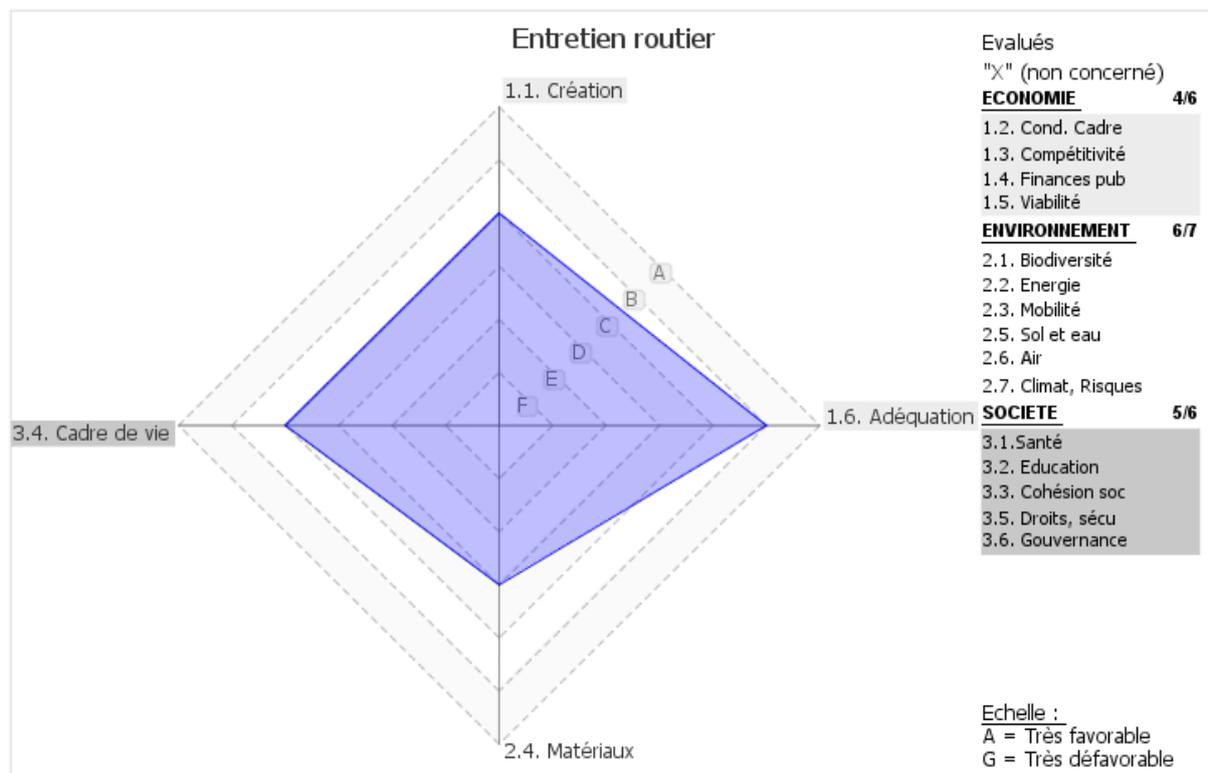


Figure 8 : Plan des travaux de reflashages



4 Aspects du développement durable

Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation à l'aide de l'outil Boussole 21 développé par l'Unité de développement durable du Canton de Vaud.



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Dimension économique

La commande de travaux auprès d'entreprises permet des retombées sur l'environnement économique local et contribue à sa relance pendant la crise sanitaire que nous traversons (*critère 1.1 – création et distribution de richesses*).

Ces aménagements sont totalement en adéquation avec l'objectif recherché et notre planification de la gestion de l'entretien routier (*critère 1.6 – adéquation projet*).



Ces travaux permettent le renouvellement et le maintien de la valeur des infrastructures existantes.

Dimension sociale

Ces aménagements permettent d'améliorer la qualité de l'espace public (*critère 3.4 - cadre de vie*).

Dimension environnementale

Ces travaux sont consommateurs d'énergie et de matériaux. Toutefois, une attention particulière est prêtée au recyclage ou la réutilisation des matériaux dès qu'elle est possible.

Par ailleurs, des solutions alternatives au remplacement sont utilisées pour le renforcement avec par exemple une technique de géo grilles en fibres de carbone ou avec du reflashage qui permet de recharger sur la couche existante.

5 Calendrier

La planification des différents chantiers est prévue comme suit :

	Travaux de réfection	Période prévisionnelle
3.1	Réfection de la chaussée sur le Ch. de la Biolleyre	Août-Septembre
3.2	Réfection de la couche de roulement sur le Ch. de Pré d'Yverdon	Septembre ou en 2021 (selon planning chantier SIL)
3.3	Réfection de la couche de roulement sur le Ch. de la Laiterie	Août
3.4	Réfection de la couche de roulement sur le Ch. des Croisettes	Août
3.5	Réfection de l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes	Août
3.6	Modification du trottoir en haut du Ch. de Praz-Buchilly	Août-Septembre
3.7	Réfection et reflashages divers	Août-Septembre



6 Coûts de construction et aspects financiers

6.1 Devis estimatif

Les coûts des différents travaux sont détaillés ci-après :

3.1	Réfection de la chaussée sur le Ch. de la Biolleyre	CHF	195'000.-
3.2	Réfection de la couche de roulement sur le Ch. de Pré d'Yverdon	CHF	60'000.-
3.3	Réfection de la couche de roulement sur le Ch. de la Laiterie	CHF	34'000.-
3.4	Réfection de la couche de roulement sur le Ch. des Croisettes	CHF	36'000.-
3.5	Réfection de l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes	CHF	13'000.-
3.6	Réfection de la couche de roulement sur le Ch. de Praz-Buchilly	CHF	20'000.-
3.7	Réfection et reflashages divers	CHF	52'000.-
	Sous-total TTC	CHF	410'000.-
	Divers et imprévus (environ 5%)	CHF	20'000.-
	TOTAL TTC	CHF	430'000.-

6.2 Aspect financier

Les travaux de réfection des routes et des trottoirs figurent au plan des investissements (425'000 CHF).

C'est un crédit de CHF 430'000.- (quatre cent trente mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

En l'état actuel, les finances communales, en particulier le niveau des liquidités, devraient permettre de financer tout ou partie de ces travaux sans recourir à l'emprunt. En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 6'411.30 (calculée à 1.491% au 31.12.2019).



7 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis n°15/2020 de la Municipalité du 04.05.2020 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de CHF 430'000.- (quatre cent trente mille francs) destiné aux travaux d'entretien et de réfection du réseau routier.
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre d'un plafond d'endettement.
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Maurice Mischler



La Secrétaire

Sarah Miéville